passer quelques cris de « Vive l'armée ! » Mais l'officier de paix Pujol, suivi de ses hommes, arrivait au pas gymnastique et intimait aux manifestants l'ordre de se disperser. Là fut opérée la première arrestation, et, comme on demandait l'individu arrêté à la Permanence, un groupe compact suivit, essayant de le délivrer. D'où une lutte violente échauffourée. L'officier de police ayant ordonné le dégagement de l'hôtel de police, les manifestants protestaient par les cris de « Vive l'armée ! A bas Loubet ! » Des rixes se produisirent, des coups de canne furent échangés, une vingtaine de personnes furent arrêtées.

Les manifestants résistèrent un instant, puis se laissèrent disperser. Par petits groupes ils gagnèrent les rues avoisinantes et réussirent à se réunir de nouveau cours de l'Intendance, devant le cercle militaire, puis place de la Comédie. Mais la police, fort nombreuse en ce moment, avait pris position et lorsque de nouveaux cris sont poussés les agents chargent avec une énergie encore plus qu'il criant : « Vive l'armée ! » ou « A bas Loubet ! »

Les rangs des manifestants sont rompus à nouveau ; de nombreuses arrestations sont opérées, entre autres celle d'un rédacteur du *Nouvelliste*. Enfin, vers onze heures, voyant qu'ils n'étaient pas les plus forts, les manifestants se dispersent. Les individus arrêtés sont au nombre de trente-trois. Parmi eux, quatre seulement ont été définitivement écroués. Ce sont MM. Daniel Bontemps, rédacteur au journal royaliste le *Beauvaisien* ; Georges Gedin, employé de commerce ; Antoine d'Etcheharne, sans profession ; Franck Merckling, étudiant en droit. Ils seront poursuivis correctionnellement pour cris séditieux et outrages aux agents.

Les vingt-neuf autres, après s'être vu dresser procès-verbal pour rassemblement et tapage sur la voie publique, ont été relaxés vers quatre heures du matin. Ils seront jugés par le tribunal de simple police.

Une grève à Monteau-les-Mines

Monteau-les-Mines, 7 juin, 8 heures. — Cinq cents mineurs du puits Saint-François numéro 4 ont cessé le travail hier malgré les exhortations de leurs ingénieurs et se sont rendus dans les autres puits où ils ont renoncé des adhérents à la grève. Trois mille manifestants ont attendu le soir le sous-préfet de Châlon qui l'ont accueilli par des vivats et ont crié ensuite «vive la grève ! vive l'indépendance ! vive la République ! »

Le juge de paix a provoqué une réunion de conciliation pour vendredi matin, neuf heures.

Monteau-les-Mines, 7 juin. — La grève qui a éclaté hier, n'a pas pris l'extension qu'on supposait. Ce matin, la presque totalité des mineurs est descendue dans les puits. Toutes les chantiers sont en activité; il ne manque que 900 ouvriers sur 8,000 ouvriers.

7 juin. — Au cours de bagarres qui ont eu lieu ce matin entre les grévistes et les autres ouvriers, ceux-ci criaient aux grévistes: A bas la grève ! Vive le travail !

Les puits sont gardés militairement.

Sur les chantiers et dans les puits, le travail continue.

L'immense majorité des ouvriers est favorable au travail et se montre irritée de ce que ce mouvement gréviste ait été fomenté par des socialistes étrangers au pays qui, au cours des bagarres, arrivaient jusque de jour du couteau.

Le pays reste calme.

Nouvelles Étrangères

Aux Philippines

NOUVEL ECHEC DES AMERICAINS

Manille, 7 juin. — Une tentative des Américains pour refouler les Philippins vers la ligne de Day et les cerner, a complètement échoué. Les généraux américains avaient mal calculé leur distance; il leur a fallu sept heures pour exécuter la marche qu'ils croyaient n'en exiger que deux, ce qui a permis aux indigènes d'échapper au siège.

Dernière Heure

Une dépêche de Dreyfus

Paris, 7 juin. — Mme Dreyfus a reçu, ce soir, de son mari, le télégramme suivant :

Ile du Salut, 5 juin.

Cœur et âme avec toi enfants et tous. Je pars vendredi. Attends avec joie immense moment de bonheur de te serrer dans mes bras. Baisers à tous.

Alfred.

LES DÉLÉGUÉS du Sénat et de la Chambre

CHEZ M. DUPUY

Ce qui s'est passé

Paris, 7 juin. — La note communiquée par la réunion du comité départementaliste de défense républicaine tenue ce soir au Luxembourg n'apprend pas grand chose sur ce qui s'y est passé pendant les deux longues heures qu'elle a duré.

Des remerciements ont été voiés aux délégués et on a affirmé à nouveau l'étroite union des groupes républicains du Sénat et de la Chambre; mais sur l'entrevue des représentants des groupes avec le président du conseil, le procès-verbal est muet. C'était la seule chose intéressante.

C'est ce qu'a compris un des délégués qui a bien voulu se mettre à notre disposition pour nous donner les renseignements les plus complets.

« Comme je vous l'avais dit hier, nous dit cet honorable parlementaire, nous sommes arrivés ce matin place Beauvau. M. Charles Dupuy nous attendait et, après les compliments d'usage, nous sommes allés droit au but de notre démarche.

« Le président de notre délégation qui, comme vous le savez, était M. Guyot, du Rhône, a rappelé le mandat que nous tenions de nos collègues du comité, puis, entrant brusquement en matière, il posait la question en ces termes :

« A l'armée de défense, M. le président du Conseil, êtes-vous en mesure d'opposer une armée de l'ordre ? Devant l'entrée en lice annoncée de la Ligue antisémitique, de la Ligue des patriotes, qui est en train de s'organiser, avez-vous pris des mesures qui puissent rassurer les amis de l'ordre ?

« M. Charles Dupuy protesta aussitôt de la vigilance du gouvernement. Les mesures qu'il avait déjà prises étaient, déclarait-il, un sûr garant que la défense républicaine continuerait à être assurée.

« Les délégués des groupes n'avaient au surplus qu'à indiquer au gouvernement quelles étaient les mesures que réclamait la situation.

« Il était prêt à souscrire, mais M. Mouls qui, hier déjà, avait fait défaut exactement le mandat de la délégation chargée qui par le Parlement de pouvoir législatif, n'avait pas à indiquer des mesures, et qui était constitutionnellement du ressort du Président.

« Le mandat qu'avait reçu la délégation était d'autre l'attention du président du Conseil sur le danger, dont les républicains sont hantés de ces derniers temps révélant le gravité.

« Parlant, vaisinant remarquer les délégués, après la désorganisation, la nécessité s'imposait rigoureuse, de mettre à la tête des grandes institutions des hommes dévoués aux idées républicaines.

« Evidemment le cas du général Zoulinden était soulevé ; mais le président du Conseil protestait aussitôt contre les soupçons qui atteignaient le gouverneur militaire de Paris. Son loyalisme ne pouvait être attaqué. L'ordre du jour qu'il avait adressé de sa propre initiative aux troupes de son commandement le tendermain des manifestations d'Auteuil en témoignait.

« Du reste, ajoutait M. Dupuy, dans l'intérêt même de la République il convenait d'observer vis-à-vis du haut commandement de très grands ménagements.

« Il fallait éviter de froisser trop violemment le sentiment militaire si vivace en France.

« Au surplus, le gouvernement veillait, et comme en acte le prouvaient, toutes les infractions, à quelque degré qu'elles se produisent, seront aussitôt réprimées.

« Le gouvernement avait décidé que tous les généraux mêlés directement ou indirectement à l'affaire Dreyfus ne figureraient pas à la revue de Longchamps, notamment les généraux de Pellieux et Roget. »

« Après ces considérations générales, les délégués appelaient l'attention du président du Conseil sur l'instruction ouverte contre M. du Paty de Clam. Allait-on laisser ce chef du capitaine Tavernier qui avait précédemment conclu contre le colonel Picquart sur le témoignage même de du Paty de Clam.

« Le président du Conseil faisait remarquer que le gouvernement de Paris se préoccupait de la solution à intervenir dans l'intérêt de la justice.

« Mais d'autres faits étaient encore à signaler notamment l'incident du général Hardischmidt, commandant en chef la division à Angers qui, dans un ordre du jour, parlait des *cochonneries faites depuis dix ans*».

« Cet incident, déclarait M. Dupuy, avait déjà attiré l'attention du ministre de la guerre et le conseil de cabinet de demain sera appelé à en délibérer.

« Mais la liste des griefs n'était pas épuisée. Depuis longtemps déjà, en l'absence d'une direction énergique, les prétoires de justice se trouvaient transformés en réunions publiques. Dernièrement, un non-lieu rendu par le juge, qui, un témoin pouvait se livrer aux diatribes les plus violentes contre l'élu du Parlement. Le gouvernement est-il disposé à tolérer plus longtemps un pareil état de chose ?

« M. Charles Dupuy rappelle alors que le procureur général Bertrand à qui l'on voulait charger d'une mission du ministre de la justice, conseil de cabinet de demain après appel en délibérer.

« Mais la liste des griefs n'était pas épuisée. Depuis longtemps déjà, en l'absence d'une direction énergique, les prétoires de justice se trouvaient transformés en réunions publiques. Dernièrement, un non-lieu rendu par le juge, qui, un témoin pouvait se livrer aux diatribes les plus violentes contre l'élu du Parlement. Le gouvernement est-il disposé à tolérer plus longtemps un pareil état de chose ?

« M. Charles Dupuy rappelle alors que le procureur général Bertrand à qui l'on voulait charger d'une mission du ministre de la justice, assistait en simple spectateur aux débats de l'affaire Déroulède ».

« L'affaire d'Auteuil ne pouvait manquer d'être soulevée.

« Comment, faisait remarquer l'un des délégués, avait-on confié l'instruction à un magistrat, M. Lemercier, notoirement connu pour ses tendances antinationalistes ? »

« Les mines en liberté prononcées si facilement par lui n'en témoignaient-elles pas suffisamment.

« Le scandale qui s'était continué depuis dimanche à la Conciergerie ou le champagne coulait à flots prouvait de l'indulgence avec laquelle le magistrat poursuivait la répression.

« M. Charles Dupuy prenait note de ces faits et promettait qu'une enquête allait être faite.

« En résumé, devant les promesses du président du Conseil, le comité de défense n'a eu qu'à en prendre acte.

L'interpellation sur la politique générale qui est dans l'esprit de tous, a été ajournée.

Un délai est accordé à M. Dupuy pour mettre ses actes en rapport avec ses paroles.

Un des amis de M. Charles Dupuy que nous avons rencontré ce soir, nous disait du reste que le président du Conseil était décidé à tomber à la première occasion, sans vouloir plus longtemps continuer la lutte.

Les manifestations de Lyon

Lyon, 7 juin. — Les manifestations continuent. Elles prennent un caractère d'intensité inquiétant. M. Filippi, sénateur général de Marseille a été arrêté ce soir au cours d'une bagarre par un agent qui l'a conduit au poste sabre au clair.

Les cents Députés

IRONT A LONGCHAMPS

Paris, 7 juin. — On annonciait, le soir, que plus de 200 députés républicains avaient projeté de se rendre à Longchamps, dimanche, pour prendre part à la manifestation annoncée en faveur du président de la République.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Le nom de M. Pasqual, le nouveau député du Nord, a été omis hier parmi ceux de nos représentants qui ont voté *pour* l'ordre du jour de confiance au gouvernement dans la séance de lundi.

Les Rosati

La fête des Rosati a été célébrée dimanche sous la conduite du renovateur M. René Le Cholleux. Cent cinquante artistes et littérateurs, accompagnés de nombreuses dames avaient pris le train de midi à Fontenay-aux-Roses. M. Martel, inspecteur général de l'instruction publique, qui présidait la fête, a fait un élégant éloge de La Fontaine, suivi de poésies de MM. Larbier, Merville, Le Coq, de Monnecorve, Dorchain, Lamy. Les honneurs de la table ont été faits à M. Moyaux, de l'Institut, architecte, et au statuaire Cordonnier. On a beaucoup admiré les diplômes des Rosati d'honneur, signés de Mme Faure, Président de M. Mascrau, et illustrant des vers de MM. Langlois et Walliner.

Une matinée musicale et littéraire a suivi, au cours de laquelle des poètes et artistes de Rosati se sont fait entendre.

Reconnu dans l'assistance: MM. Harpignies, Demont, Boucher-Cadart, Tattegrain, Bourgeois, d'Hostalin, Carrier, de Swarte, Thouaisne, Gauquié, Saint-Saulieu, Langrand, C. Boucher, Louis Noel, Maxime Lecomte, de Lhomel, Manaugeon, Capelle, etc.

Au concours littéraire annuel est obtenu des rapports de MM. Gaston Paris, Langlois, de Cordemoy, le baron Boissonnet, Mme Poncelet-Drouart, des 1er prix. MM. Ad. Hugnet, M. Thiery, L. Goudallier, Ed. Bizet, Mme J. Roussel.

Société des Agriculteurs

La Société des Agriculteurs du Nord a procédé mercredi après-midi au renouvellement de son bureau, qui a été composé comme suit :

Président: M. Auguste Potié, agriculteur à Hazebrouck.

Vice-présidents : Arenne, MM. Hector Sandrart, à Saint-du-Nord ; Cambrai, Herbet-Legrue, agriculteur à Haynecourt ; Douai, L. Mannier, agriculteur à Raimbeaucourt ; Dunkerque, A. Steverqui, agriculteur à Bersée ; Laden-Flinois, agriculteur à Seclin ; Valenciennes, N. Dulieux, agriculteur à Rumegies, section étrangère, Hainaucie, agriculteur-distillateur à Tetaghem.

Secrétaire-général : M. A. Dubernard, à Lille.

Secrétaire-archiviste : M. Arthur Lebocque, agriculteur-distillateur à Tetaghem.

Secrétaire : M. Narcisse Gengelle, agriculteur à Emmerin.

Secrétaire pour la section étrangère : M. Triquet, agriculteur à Gosnay (Pas-de-Calais).

Trésorier : M. Delaporte-Bryart, à Roubaix.

ADRESSES A M. LOUBET

Le Cercle démocratique de Douai a envoyé la dépêche suivante :

« Profondément révoltés par le guet-apens de Meudon et les nombreuses inqualifiables de quelques hobereaux, les membres du « Cercle démocratique de Douai » adressent à Monsieur Loubet, le digne représentant de notre gouvernement républicain, l'expression ému de leur respectueux attachement et de leur vibrante indignation. »

Le Cercle radical socialiste « La Concorde », dans son assemblée générale du lundi 5 juin, adresse à M. le Président de la République ses respectueuses félicitations et lui fait part du mépris profond que ses membres ressentent pour les fauteurs de troubles qui n'ont pas craint d'insulter le républicain intègre que la confiance des représentants du peuple a placé à la tête du pays.

Vive la République ! Vive Loubet !

Pour le Cercle *La Concorde*,
Le Secrétaire,
Félix LAPLAUD.

Adresse à M. Brisson

Ancien président du Conseil

Dans son assemblée du 5 juin, le Cercle radical socialiste « La Concorde » adresse à M. Brisson ses remerciements et ses félicitations pour avoir en dévigne qui il a montré en décidant la révision d'un procès qui permettra à un innocent de reprendre sa place au foyer de justice et de liberté que doit toujours être la France républicaine.

Vive la République ! Vive Brisson !

La Ligue des Droits de l'Homme

Le Comité lillois de la *Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen*, prévient le juin, a envoyé les deux télégrammes suivants :

A Monsieur le Président de la République,

La section lilloise de la *Ligue des Droits de l'homme*, outrée du lâche guet-apens d'Auteuil, vous en dévigne qui il a montré en décidant son indignation, vous assure de ses respectueuses sympathies et proteste de son dévouement aux institutions républicaines.

Pour le Comité de la section du Conseil,

Convaincu que vous avez la ferme volonté de poursuivre toutes les responsabilités dans l'affaire Dreyfus et de défendre énergiquement les institutions républicaines contre les menées cléricales et cléricales, le comité lillois de la *Ligue des droits de l'homme* vous assure que vous pouvez compter, pour poursuivre ce double but, sur l'appui dévoué de tous les adhérents de la section.

Le Comité a, de plus, chargé son secrétaire d'envoyer des félicitations à Madame Dreyfus et de lui exprimer sa respectueuse sympathie et son admiration pour la noblesse et la fermeté de sa conduite, depuis l'injuste et illégale condamnation de son mari.

N. B. — Les sélésions nouvelles doivent être envoyées à M. Dittour, secrétaire général, 3, rue Jeanne-d'Arc.

L'ASSASSINAT de N.-D. de la Treille

Nous avons dit que M. Delalé, juge d'instruction, tout en établissant de façon péremptoire que toute perquisition était être sérieuse, nécessaire à Lambersart, n'était accompagné, comme c'était son droit, précisque d'élucider la question des lettres mystérieuses.

A ce point de vue, puisque la *Dépêche* un simplicité que de ce cas accident, au visite n'a pas été inutile. Il a acquis la conviction que ces lettres tombées du ciel avaient été écrites par une personne même de très grande adresse aux manœuvres louches du syndicat Flamidien.

Il est en effet une remarque que nous avons faite à Roubaix et sur laquelle la *Dépêche* n'a eu garde d'insister, lors de la découverte de la deuxième lettre il avait plu toute la nuit et l'enveloppe pourtant remise au magistrat n'était *nullement mouillée*.

Il était donc du devoir de M. Delalé de considérer l'hypothèse d'un fumiste jetant les lettres par dessus le mur au cours de la nuit comme invraisemblable.

D'ailleurs, si l'on n'a rien trouvé dans l'Externat qui soit capable de mettre sur la trace du coupable, il ne faudrait pas conclure que le Lennice-Terrieux très intéressé dans cette manœuvise cause et dans ce souvetage de coupable n'appartient pas au syndicat Flamidien.

Il y a la une certaine agence qui a succédé à l'agence Duthilleul, qui n'a pas été créée pour rien, et l'on pourrait peut être y trouver la clef du mystère.

Les patronages laïcs

Quelque bons républicains ont pensé, il y a environ trois mois qu'il ne serait pas inutile de fonder dans notre ville le patronage laïc, cet institution qui, sans rien enlever à la foi, rendra à Fontenay-aux-Roses. M. Martel, inspecteur général de l'instruction publique, qui présidait la fête, a fait un élégant éloge de La Fontaine, suivi de poésies de MM. Larbier, Merville, Le Coq, de Monnecorve, Dorchain, Lamy. Les honneurs de la table ont été faits à M. Moyaux, de l'Institut, architecte, et au statuaire Cordonnier. On a beaucoup admiré les diplômes des Rosati d'honneur, signés de Mme Faure, Président de M. Mascrau, et illustrant des vers de MM. Langlois et Walliner.

Une matinée musicale et littéraire a suivi, au cours de laquelle des poètes et artistes de Rosati se sont fait entendre.

Reconnu dans l'assistance: MM. Harpignies, Demont, Boucher-Cadart, Tattegrain, Bourgeois, d'Hostalin, Carrier, de Swarte, Thouaisne, Gauquié, Saint-Saulieu, Langrand, C. Boucher, Louis Noel, Maxime Lecomte, de Lhomel, Manaugeon, Capelle, etc.

Au concours littéraire annuel ont obtenu des rapports de MM. Gaston Paris, Langlois, de Cordemoy, le baron Boissonnet, Mme Poncelet-Drouart, des 1er prix. MM. Ad. Hugnet, M. Thiery, L. Goudallier, Ed. Bizet, Mme J. Roussel.

Les Délégués

La fête des Rosati a été célébrée dimanche sous la conduite du renovateur M. René Le Cholleux. Cent cinquante artistes et littérateurs, accompagnés de nombreuses dames avaient pris le train de midi à Fontenay-aux-Roses. M. Martel, inspecteur général de l'instruction publique, qui présidait la fête, a fait un élégant éloge de La Fontaine, suivi de poésies de MM. Larbier, Merville, Le Coq, de Monnecorve, Dorchain, Lamy. Les honneurs de la table ont été faits à M. Moyaux, de l'Institut, architecte, et au statuaire Cordonnier. On a beaucoup admiré les diplômes des Rosati d'honneur, signés de Mme Faure, Président de M. Mascrau, et illustrant des vers de MM. Langlois et Walliner.

Une matinée musicale et littéraire a suivi, au cours de laquelle des poètes et artistes de Rosati se sont fait entendre.

Reconnu dans l'assistance: MM. Harpignies, Demont, Boucher-Cadart, Tattegrain, Bourgeois, d'Hostalin, Carrier, de Swarte, Thouaisne, Gauquié, Saint-Saulieu, Langrand, C. Boucher, Louis Noel, Maxime Lecomte, de Lhomel, Manaugeon, Capelle, etc.

Au concours littéraire annuel ont obtenu des rapports de MM. Gaston Paris, Langlois, de Cordemoy, le baron Boissonnet, Mme Poncelet-Drouart, des 1er prix. MM. Ad. Hugnet, M. Thiery, L. Goudallier, Ed. Bizet, Mme J. Roussel.

LE SPORT

Courses d'automobiles

Le 27 juin. — Grandes courses automobiles organisées sous le patronage de la municipalité dunkerquoise. Les courses comprennent deux parties :

1° La matin à partir de dix heures, courses à dresse.

2° La soir à quatre heures, course de 60 kilomètres. Cette course comprend trois catégories: a) tricycles vitesse, b) tricycles amateurs; c) Voitures et voiturettes.

Nombreux prix en espèces et médailles.

Pour tous renseignements, engagements, s'adresser : Au President des Pièces automobiles, cafe Italien Dunkerque.

COLOMBOPHILIE

Concours sur Orléans, 150 fr. de prix d'honneur, le dimanche 11 juin 1899, organisé par la société « le Faucon », siège social chez M. Brocart à Prives. Mise en panier vendredi 9 juin de 4 à 7 heures 1/2 du soir.

Chronique Locale

ROUBAIX

Un noyé quai de Calais

Hier après-midi, vers une heure et demie, deux ouvriers de M. Derville, marchand de charbons, MM. Hutteman Prosper, âgé de 20 ans, domicilié à Wattrelos et Flamenck Rouy, âgé de 24 ans, domicilié à Mouscron, ont aperçu, quai de Calais, nageant entre deux eaux, le cadavre d'un homme.

Aussitôt ils en informèrent un marinier en station à cet endroit, et avec son aide retirèrent le corps qu'ils déposèrent sur la berge.

Le commissaire de police, M. Lérée, qui avait été informé vint faire les constatations d'usage. A son tour, le docteur arriva procéder à l'examen médical ne relevant aucune trace de violence sur le corps du noyé.

Sur l'ordre du magistrat, le noyé, dont l'identité n'a pu être établie, a été transporté à la Morgue de l'Hôtel-Dieu.

Voici le signalement: âge, 40 ans environ, assez forte corpulence, taille 1 mètre 68, cheveux chatains, moustache et bouse.

Il est vêtu d'un pantalon, gilet noir à coles, jaquette diagonale, cravate rogate violette garnie d'une bague surmontée d'une pierre bleue ovale, chemise à carreaux bleus et blancs, chaussettes de laines violette, bottines à crochets.

Il était porteur d'une bague pleine de tabac de cinq bottes d'allumettes bisiques, de la somme de 8 francs ; dans la poche de son gilet une montre de métal blanc qui s'était arrêtée à une heure.

Quand on l'a retiré de l'eau, l'homme tenait au bras un panier rempli de beurre et d'œufs ce qui laisse à supposer que c'est un de ces ouvriers qui habitent la frontière et viennent travailler à Roubaix.

On se trouve certainement en présence d'un accident.

Etant donné l'état avancé de putréfaction, le cadavre doit avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau.

Dernière heure. — On nous annonce à la dernière heure que le corps du noyé a été reconnu par son fils, travaillant à Roubaix. C'est un nommé Jules Deroel, 59 ans, ne « Beleghem (Belgique), domicilié à Bottignies, en logement à Roubaix, rue Corneille, 5.

Il a pris le train dimanche dernier, 4 juin, à quatre heures du soir, à Bottignies et est descendu probablement à Roubaix.

Il serait donc tombé accidentellement dans le canal dans la nuit du dimanche au lundi derniers.

Mort subite

Mardi vers minuit, un garçon brasseur, de la maison Guillaume Lefebvre, antérieurement Froidure, rue de la Fosse, 8, vint piqué un doigt de la main droite avec un morceau de bois.

Le docteur qui lui a donné ses soins a conclu à 8 jours d'incapacité de travail.

Un amant peu tendre

Mardi soir vers 8 heures, un sieur Vanseveren et sa maîtresse entraient à l'estaminet Fervaque, place Faidherbe, 9, et y prenaient une consommation. Une discussion causée par la jalousie s'engagea entre eux. Bientôt ils sortirent en s'adressant des mots agres-doux et en excitant la curiosité des passants.

Arrivés à l'angle de la rue Chapelle-Carette, le peu galant individu se rua sur sa maîtresse et lui donna un coup de tête, puis se sauva dans la direction de la rue Turgot. Celle-ci appela au secours. L'agent de service se mit à la poursuite de Vanseveren et, aidé de deux autres agents, il parvint à l'arrêter rue Turgot. Comme il se débattait, on lui mit les menottes et on le conduisit au poste où il pourra réfléchir tout à son aise en cellule sur les dangers de manquer de tendresse envers sa bonne amie.

Les contraventions

Dans la journée d'hier, la police a dressé 6 contraventions : 2 pour ivresse et 4 pour bains pris dans le canal.

Deux ivrognes arrêtés

On a arrêté, hier soir, vers 8 heures 1/2, Grande-Rue, deux hérards qui poussaient des cris séditieux de « A bas la République, Vive Déroulède ! »

Ils étaient ceroués, en raison du scandale qui avait occasionné un fort rassemblement au poste central.

Enquête de voirie

Une enquête est ouverte sur le projet de classement, de fixation des alignements et du nivellement de l'Avenue de l'Hospital projeté, et de fixation des alignements et du nivellement des rues de Charleroi, du Pont-Rouge et de Manfait.

La Fanfare Dolatire à Valenciennes

Nous lisons dans l'*Impartial* de Valenciennes :

La fête de la Croix-Rouge. — Comme les années précédentes, la fête organisée par la société de secours aux blessés militaires « Croix-Rouge française, a été des plus réussies.

A 4 heures, a eu lieu le gala en réception de la Fanfare Dolatire, de Roubaix, qui prêtait son concours à la Croix-Rouge.

M. Tairou a souhaité la bienvenue au chef de la Société, M. Louis Knoor, puis la Musique, exécutant des pas redoublés, s'est rendue à l'Hôtel-de-Ville par la rue Gérard et la Place.

Dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les vins d'honneur ont été pris.

M. Tairou, entouré des membres du comité de la Croix-Rouge, a remercié la Fanfare Dolatire de s'être rendue à son invitation. Il s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Notre honorable président, empêché d'assister à votre réception, me prie de vous en exprimer tous ses regrets, et me charge l'honneur de vous souhaiter la bienvenue et de vous adresser, au nom de notre Comité, nos sincères remerciements du concours que vous nous avez, à l'unanimité, vous avez consenti, pour contribuer à la prospérité de la « Croix-Rouge ».

Cette unanimité, qui nous touche profondément, témoigne des nobles sentiments patriotiques dont vous êtes animés et de la sympathie que, comme nous, vous éprouvez pour notre armée si digne, si brave, si loyale et si correcte. Elle vient de sentir que le cœur de tous les Français battait à l'unisson avec le sien, et nous avons la ferme confiance qu'une jeune, toujours redoutable, des grandes premiers, surprirent de nos ses Marchet et les Barairier qui y germent nombreux, n'attendant que des circonstances pour se produire.

En répondant avec cette unanimité à notre appel, vous nous avez aussi prouvé que vous appréciez l'utilité et la grandeur de notre œuvre. Vous nous donnez de vous défendre son but, que d'ailleurs son titre indique clairement : « Secours aux blessés militaires. »

Pour atteindre efficacement ce but, nous ne devons point attendre que l'ennemi tonne à la frontière, il serait trop tard ; il faut nous y préparer pendant la paix si c'est ce que depuis vingt ans et plus nous avons cessé de faire. Parmi les moyens employés, nous devons surtout citer les concerts en plein air qui périodiquement contribuent à nous créer notre brillante situation. 1200 sociétaires et, au 31 décembre prochain, nous réserve en numéraire et en linguerie, qui se chiffrera par près de 50,000 francs.

Voilà une réputation que nous avons acquise depuis longtemps comme ; nous savons qu'avec votre sage esprit de discipline et sous la savante direction de votre cœur émérite, M. Knoor, vous l'avez vaillamment conquise, et nous avons pense que vous consentiriez à nous prêter, en dépit de vos succès, en même temps qu'il procurerait à nos sociétaires et à nos concitoyens une délicieuse soirée musicale.

Vous vous en informèrent un marinier en station à cet endroit, et avec son aide retirèrent le corps qu'ils déposèrent sur la berge.

Le commissaire de police, M. Lérée, qui avait été informé vint faire les constatations d'usage. A son tour, le docteur arriva procéder à l'examen médical ne relevant aucune trace de violence sur le corps du noyé.

Sur l'ordre du magistrat, le noyé, dont l'identité n'a pu être établie, a été transporté à la Morgue de l'Hôtel-Dieu.

Voici le signalement: âge, 40 ans environ, assez forte corpulence, taille 1 mètre 68, cheveux chatains, moustache et bouse.

Il est vêtu d'un pantalon, gilet noir à coles, jaquette diagonale, cravate rogate violette garnie d'une bague surmontée d'une pierre bleue ovale, chemise à carreaux bleus et blancs, chaussettes de laines violette, bottines à crochets.

Il était porteur d'une bague pleine de tabac de cinq bottes d'allumettes bisiques, de la somme de 8 francs ; dans la poche de son gilet une montre de métal blanc qui s'était arrêtée à une heure.

Quand on l'a retiré de l'eau, l'homme tenait au bras un panier rempli de beurre et d'œufs ce qui laisse à supposer que c'est un de ces ouvriers qui habitent la frontière et viennent travailler à Roubaix.

On se trouve certainement en présence d'un accident.

Etant donné l'état avancé de putréfaction, le cadavre doit avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau.

Dernière heure. — On nous annonce à la dernière heure que le corps du noyé a été reconnu par son fils, travaillant à Roubaix. C'est un nommé Jules Deroel, 59 ans, ne « Beleghem (Belgique), domicilié à Bottignies, en logement à Roubaix, rue Corneille, 5.

Il a pris le train dimanche dernier, 4 juin, à quatre heures du soir, à Bottignies et est descendu probablement à Roubaix.

Il serait donc tombé accidentellement dans le canal dans la nuit du dimanche au lundi derniers.

Mort subite

Mardi vers minuit, un garçon brasseur, de la maison Guillaume Lefebvre, anciennement Froidure, rue de la Fosse, 8, vint piqué un doigt de la main droite avec un morceau de bois.

Le docteur qui lui a donné ses soins a conclu à 8 jours d'incapacité de travail.

Un amant peu tendre

Mardi soir vers 8 heures, un sieur Vanseveren et sa maîtresse entraient à l'estaminet Fervaque, place Faidherbe, 9, et y prenaient une consommation. Une discussion causée par la jalousie s'engagea entre eux. Bientôt ils sortirent en s'adressant des mots agres-doux et en excitant la curiosité des passants.

Arrivés à l'angle de la rue Chapelle-Carette, le peu galant individu se rua sur sa maîtresse et lui donna un coup de tête, puis se sauva dans la direction de la rue Turgot. Celle-ci appela au secours. L'agent de service se mit à la poursuite de Vanseveren et, aidé de deux autres agents, il parvint à l'arrêter rue Turgot. Comme il se débattait, on lui mit les menottes et on le conduisit au poste où il pourra réfléchir tout à son aise en cellule sur les dangers de manquer de tendresse envers sa bonne amie.

Les contraventions

Dans la journée d'hier, la police a dressé 6 contraventions : 2 pour ivresse et 4 pour bains pris dans le canal.

Deux ivrognes arrêtés

On a arrêté, hier soir, vers 8 heures 1/2, Grande-Rue, deux hérards qui poussaient des cris séditieux de « A bas la République, Vive Déroulède ! »

Ils étaient ceroués, en raison du scandale qui avait occasionné un fort rassemblement au poste central.

Enquête de voirie

Une enquête est ouverte sur le projet de classement, de fixation des alignements et du nivellement de l'Avenue de l'Hospital projeté, et de fixation des alignements et du nivellement des rues de Charleroi, du Pont-Rouge et de Manfait.

M. Van Beghin, ténor, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles.

M. Janssens, basse, 1er prix du Conservatoire de Roubaix, etc.

A l'issue de la représentation aura lieu le Tirage de la Tombola qui, entr'autres nombreux et beaux lots, compte une superbe bicyclette.

Hôpital de Roubaix

Nous croyons que nos lecteurs trouveront quelque intérêt à savoir le nombre de gens qui sont entrés à l'hôpital de Roubaix et en sont sortis.

Voici les renseignements officiels que nous avons pu nous procurer, depuis 1890 à 1898.

En 1890, il est entré 3063 malades, il en est sorti 2578 et il y a en 290 décès. En 1891, il est entré 3285 malades, il en est sorti 2988 et il y a en 285 décès. En 1892, il est entré 3297 malades, il en est sorti 3000 et il y a en 300 décès. En 1893, il est entre 3650 malades, il en est sorti 3220 et il y a en 430 décès. En 1894, il est entré 4051 malades, il en est sorti 3776 et il y a en 377 décès.

En 1895, il est entre 4212 malades, il en est sorti 3986 et il y a en 338 décès. En 1896, il est entré 4478 malades, il en est sorti 4021 et il y a en 428 décès. En 1897, il est entre 4457 malades, il en est sorti 4018 et il y a en 439 décès. En 1897, il est entré 4537 malades. Il en est sorti 4112 et il y a en 419 décès. Enfin, en 1898, il en est sorti 4080 et il y a en 450 décès.

Ces chiffres, croissant d'année en année démontrent surabondamment le bien fondé du second hôpital projeté par l'Administration municipale.

Classement des chevaux

La commission de classement des chevaux et des voitures a commencé ses opérations à Roubaix, hier au crédit Lyonnais, de 7 à 9 heures et demie du matin et de 2 à 4 heures et demi du soir, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome.

Elle se compose comme suit :

MM. Ignans, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, président. — Desobry Sévère, employé du bureau militaire, membre civil. — Philippe, vétérinaire de réserve à Tourcoing. — Fontein, maréchal des logis au 19e regiment de chasseurs à Lille, secrétaire.

Environ trois cents animaux ont été présentés dans cette journée.

Avis municipal

La mairie nous communique l'avis suivant :

Il est donné avis aux habitants qu'ils doivent à dater d'aujourd'hui arroser la voie publique devant la façade de leurs maisons jusqu'au milieu de la chaussée deux fois par jour.

La première à 8 heures du matin et la seconde entre 3 heures et 4 heures.

Il est détendu d'employer l'eau des ruisseaux à cette opération, d'arroser et d'éclaboutser les passants en gêner la circulation.

Le Maire,
H. CARRETTE

Ecole de natation

L'Ecole de natation sera ouverte au public à partir du samedi 10 juin courant.

Le mercredi, de 3 h. du soir à la fermeture, et le vendredi, de 5 h. à midi, sont des demi-journées réservées aux femmes.

Saisie de poissons

M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi au marché, hier matin, 20 kilos de poissons reconnus impropres à la consommation.

Bouchée de pain

C'est le dimanche 25 juin qui aura lieu définitivement le tirage des primes offertes aux souscripteurs de la saison 1898-99.

Les derniers carnets de souscriptions viennent d'être mis en circulation, pour les retardataires de se presser, car chaque année il y a des déceptions, la souscription étant souvent close avant le jour du tirage.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, inclassable, Médaille d'Or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

n. o.

Dialogue instructif

— Je voudrais du savon de la maison Vaissier, Mais me me donnez pas une marque inférior.

— Voici le vrai produit, en boîte étiquetée.

Car vous pouvez y voir : **Comco-Victor Vaissier**

Mais l'ingalbe, au parfumeur parisien.

COFFRES-FORTS GRUSON

INCOMBUSTIBLES & BLINDÉS

LILLE, 21, RUE ROYALE, 21, LILLE

Exposé du Tarif sur Demande.

Tous les Coffres-forts sont munis d'une nouvelle serrure incrochetable, brevetée S. G. D. G.

Serrures de portes d'entrée, très petites cœur, nouveau système GRUSON, brev. S. G. D. G.

CROIX

Accidents du travail. — M. Dumortier Bérère, âge de 53 ans, journalier, demeurant à Croix, travaillant chez Holden, a glissé et en se rattrapant est tombé sur un tuyau de vapeur et s'est fait des brûlures aux deux avant-bras et aux deux mains.

Dix jours de repos lui ont été ordonnés par le docteur qui l'a visité.

— Un deuxième accident est arrivé dans le même établissement, à M. Bandewyn Alfred, âge de 22 ans, journalier, demeurant à Croix, qui a été gravé par le feu à deux doigts de la main droite et a dû se faire soigner chez le docteur qui l'a visité et prescrit le repos.

L'école une fois fondée, M. Screpel aimait à se faire rendre compte de la marche des studes, des améliorations désirables et des progrès des élèves. Rien de ce qui pouvait contribuer à l'appropriation de l'enseignement aux besoins du milieu ne lui fut indifférent.

C'est aussi qu'il y a peu de temps encore, il prenait soupir du Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour obtenir la création des cours de dessin, de coupage dont la nécessité se faisait vivement sentir.

Nous conservons, Messieurs, le plus reconnaissant souvenir de ce zèle ardent. Screpel a